

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:*
Atelier du Maupas, architectes associés Sàrl en liquidation, Lausanne
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 14.09.2004
4. *Echéance de préavis des créances:* **25.10.2004**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Christian Baud, Andreas Götz et Simon Monnier, liquidateurs c/o Atelier du Maupas, architectes associés Sàrl en liquidation, p.a. Christian Baud, chemin du Chasseron 2, 1004 Lausanne
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure anticipée selon l'article 745, alinéa 3 CO.

Didier Kohli, notaire
1002 Lausanne

(02460286)